

# Compte Rendu Comité Régional d'Ile de France Tir à l'Arc

## **Présents :**

Christian HEZELY, Patrick LEMESLE, André PRIEUR, Guillaume DUBORPER (CTSR), Christian SIMEONI, Marie-Pierre JOUBERT, Jean Yves FLEURANCE, Patrick JEAN.

**Absents excusés :** Marc DEFOOR, Christian DELOBELLE, Maurice LANGRY, Philippe LETARTRE

## **Horaires de la réunion.**

Heure de convocation : 20h00

Heure d'ouverture : 20h20

Heure de fin : 00h30

## **Ouverture de la séance par le Président.**

- Une réunion aura lieu le 27 février 2008 concernant le problème interne de compagnie de Seine st Denis.

Le conseil régional a voté une subvention d'un montant de 56350€ dans le cadre du développement sportif du tir à l'arc pour l'année 2008.

- La lettre écrite à la fédération Française de Tir à l'Arc au sujet du parcours nature et 3D a été transmise à Mr LAPOSTOLLE.

- Une demande de subvention exceptionnelle à la région a été demandée pour l'achat de 20 tentes de 3M X 6M. Coût total : 20000€. De plus, nous avons eu un contact avec une caisse de retraite qui sponsoriserait une partie de cette opération.

- Au cours du championnat de France 3 D, un problème d'équipe s'est révélé. Après le déclassement de celle-ci, la FFTA après étude du dossier officialise leur participation et la réintègre dans le classement toutes catégories confondues.

- Pour la coupe du monde METEKSAN du 23 au 28 juin 2008, le président de la région d'Aquitaine a envoyé 2 places pour le meilleur Archer Jeune et le meilleur archer Adulte. Ces places seront données aux meilleurs de la qualification chez les jeunes et chez les adultes. A l'avenir, il est envisagé d'inverser les départs adulte pour le championnat régional Salle.

## **Commissions**

### **Arbitre**

Un arbitre d'Ile de France est retenu pour passer l'examen afin d'arbitrer les championnats de France. Le bureau le félicite.

### **Jeune**

Présentation des débats de la commission jeunes du 09 décembre 2007 :

- Présentation du passeport jeune de la FFTA : aux vues de ce document, l'idée du passeport Jeunes Régional est abandonnée. Il sera envoyé un exemplaire à chaque responsable jeunes départemental. Le but étant de le promouvoir auprès des clubs.

- L'ETR doit travailler sur un carnet d'entraînement destiné au GER et au groupe Benjamins-Minimes. Sur toutes les actions techniques du comité (détection, stage de masse et GER), le comité mettra à la disposition des archers à partir de septembre 2008 un carnet d'entraînement afin d'assurer un suivi cohérent.

# Compte Rendu

## Comité Régional d'Ile de France

### Tir à l'Arc

- Deux compétitions FITA (2 x 70m) destinées aux jeunes archers (benjamins à juniors) auront lieu cette année : -le vendredi 25 Avril à Eaubonne au nord-ouest de l'IDF  
-le mercredi 21 Mai à Chennevieres au sud-est de l'IDF

Pour ces compétitions l'inscription sera gratuite pour les jeunes participants au stage d'avril, et pour ceux des groupes Benjamins-Minimes et Elite Régionale. Pour tous les autres la participation demandée sera de 2€.

- La DR jeune s'organise actuellement en 2 compétitions Salle et une compétition 2x50M. Le président de la commission jeune proposera au prochain comité directeur la répartition suivante : un 2x18m (en salle), un 2x50m et un 2x70 m.

Lors de la dernière réunion de bureau, le président de la commission avait proposé d'attribuer un quatrième prix pour les jeunes. Il demande à ce que cette décision soit réétudiée.

Le bureau reste sur ses positions : l'équipe classée quatrième ne sera pas récompensée.

- Le spécial Jeunes prévu éventuellement dans le 91 rencontre quelques problèmes d'organisation. Il est possible qu'il soit annulé. A suivre...

- Les ACJ de la saison 2008-2009 auront lieu le 2<sup>ème</sup> week-end end du mois d'octobre. Le responsable jeune du 94 s'est engagé lors de la réunion de la commission du mois de décembre à en assurer l'organisation.

- Pour la journée de détection, des dates vont être attribuées aux départements. Ils doivent confirmer leurs disponibilités avant le 31 Mai 2008. L'idée de mettre une charte graphique qui permette d'identifier visuellement l'action, est étudiée.

Le président de la commission jeune propose au bureau d'allouer une somme forfaitaire pour le club organisateur des journées de détection. Le bureau accorde 100€ sous certaines conditions.

Suite à quelques soucis d'organisation lors de la détection 2007-2008, d'un commun accord entre le président de la commission jeune et le cadre technique de la région, toutes les inscriptions devront être prises jusqu'à une date précise. Au delà de celle-ci, elles ne seront pas retenues.

- Le concours poussin de Sevran aura bien lieu le 16 Mars 2008 à Chennevières.
- Le département du 95 organise un parcours découverte le 01 Juin ouvert aux jeunes Franciliens.

- Au cours du week-end organisé pour le GBM, une jeune s'est présentée à Eaubonne alors qu'elle n'avait pas confirmé sa participation. Exceptionnellement, elle a été acceptée car une personne manquait, par contre elle ne sera pas admise aux autres stages prévus.

#### **Formation**

Pour le forum des entraîneurs du 23 mars 2008, ne seront inscrits que les entraîneurs de club diplômés.

Des journées de formation continue sont proposées par les départements aux initiateurs de club.

#### **L'ETR**

Le comité régional met une partie de sa ciblerie à la disposition de l'organisateur du championnat régional salle.

**Compte Rendu**  
**Comité Régional d'Ile de France**  
**Tir à l'Arc**

**Responsable Calendrier**

Il demande à ce que les ligues et les départements aient une possibilité de proposer des arbitres qui ne sont pas dans leur département afin de pouvoir organiser un événement.

Le comité n'accorde aucune dérogation au niveau de la région mais ne s'oppose pas à ce que la décision vienne du département concerné.

Le président du comité départemental du 78 demande des précisions au CTSR sur le stage archer :

- Les passeports lors du stage de cette année n'ont pas été signés dans le département du 78 : ce sera fait le plus rapidement possible.
- Le stage archer devient le stage de pré formation : Ce stage est uniquement à destination des candidats à la formation entraîneur 1. Il a pour but de préparer spécifiquement les candidats à l'examen des pré requis. Cette mesure sera présentée au prochain comité directeur.

**Divers :**

Un archer participant à une compétition le week-end précédent les championnats régionaux demande à ce que ces résultats soient pris en compte, donc de s'inscrire après la date d'inscription. Le bureau n'autorise aucune dérogation au respect des autres archers et des délais pour l'organisation post inscription.

Le secrétaire

Le Président

Patrick LEMESLE

Christian HEZELY